

Mgr Grallet marcherait-il sur les pas de Mgr Nourrichard ?

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Relativisme](#)

Date : 29 septembre 2010

[Denis Crouan](#) pointe l'évêque de Strasbourg :

Mgr Grallet, Archevêque de Strasbourg, marcherait-il sur les pas de Mgr Nourrichard? On sait que Mgr Grallet - qui ne respecte pas lui-même la liturgie - a eu des **vicaires épiscopaux dansant à la messe**; il a aussi un **proche collaborateur qui ne croit pas qu'on puisse affirmer que l'Eucharistie est un sacrifice**; il a nommé **responsable de la liturgie et archiprêtre de la cathédrale un prêtre qui enseigne qu'il n'est pas utile de s'en tenir aux normes liturgiques**; il nomme **curé-doyen un prêtre qui autorise des enfants à "concélebrer" avec lui autour d'une table**; il placardise des prêtres qui respectent la liturgie et nomme à leur place ceux qui l'improvisent; il a un **auxiliaire qui concélébre avec une pastoresse protestante...**

Dernière trouvaille de Mgr Grallet: **autoriser officiellement un séminariste qui fait son stage en paroisse à faire l'homélie**. L'Archevêque de Strasbourg veut donc ignorer l' *"Instruction sur quelques questions concernant la collaboration des fidèles laïcs au ministère des prêtres"* (1997) dans laquelle il est précisé que *"l'homélie, forme éminente de prédication (...) fait partie intégrante de la liturgie. Durant la célébration de l'Eucharistie, l'homélie doit donc être réservée au ministre sacré, prêtre ou diacre. Les fidèles non-ordonnés en sont exclus (...) On ne peut donc admettre l'usage (...) de confier la prédication de l'homélie à des séminaristes, étudiants en théologie non encore ordonnés. L'homélie en effet ne peut être considérée comme un entraînement en vue du ministère futur."*

Il apparait de plus en plus que certains pasteurs diocésains, en favorisant des pratiques liturgiques qui ne sont en aucun cas permises par l'Eglise, veulent saper l'autorité du Siège apostolique et semer la confusion chez les fidèles.